Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 60 (1931)

Heft: 3

Rubrik: La France et les écoles nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

éducateurs de moindre étendue et de moindre valeur, parce qu'elles ne créent que des liens lâches et vagues. Il est vrai, mais jusqu'à un certain point, seulement. Les échanges de lettres collectives, plus aisés à organiser, s'ils ont leurs inconvénients, ont aussi leurs avantages, et que le parti qu'on en peut tirer est considérable. Nous souhaiterions, pour notre part, qu'on y vît au moins une étape à franchir vers la correspondance individuelle, une préparation, si l'on veut, à recourir à celle-ci. Au reste, les deux systèmes peuvent coexister et se combiner, se corrigeant ou se complétant, à l'occasion, l'un par l'autre.

E. BEAUPIN.

LA FRANCE ET LES ÉCOLES NOUVELLES

Conclusions d'un article paru dans les

Cahiers des Amitiés catholiques françaises sur l'Enfant dans la littérature française :

Qui a lu les deux volumes de M. l'abbé Calvet, qui a lu quelques-uns des livres qu'il présente, ne peut que conclure avec Henry Poulaille : « L'enfant, ayant une âme neuve qui n'a encore rien éprouvé, ne réagit pas comme nous devant la vie. »

Est-ce seulement parce qu'il a une âme neuve? Ne serait-ce pas plutôt parce que cette âme n'est pas semblable à la nôtre?

Chrysalide ou jeune chêne? Je pourrais avancer en faveur de la chrysalide que l'adolescence est une crise de transformation et que le jeune chêne ne subit pas, que je sache, de crise d'adolescence. Mais il est vain toujours, il est souvent dangereux, de se battre à coups de métaphores. La vérité ni la clarté n'y gagnent rien. Or, il était acquis depuis fort longtemps que l'enfant n'est pas une réduction de l'adulte. Seulement la vérité de cette proposition a été confirmée, ces dernières années, à la fois par les observations des psychologues que M. Calvet abhorre et des écrivains qui ont conquis ses bonnes grâces.

L'enfant, sans contredit, est un « petit d'homme »; il répond en conséquence au concept d'être humain : il voit, il imagine, il raisonne, il s'émeut, selon les modes spécifiques de l'être humain. Mais il n'est pas un « petit homme »; il ne voit pas comme l'adulte, il n'imagine pas comme l'adulte, il ne sent pas comme l'adulte, il ne raisonne pas comme l'adulte. Les différences sont accidentelles, sans doute, mais profondes. Nous avons donc à tenir grand compte de la psychologie particulière à cet âge, et à chaque stade de cet âge; l'enfance n'est pas un état immobile, mais un développement en incessant devenir. Ce n'est pas l'enfant qui doit s'adapter à notre psychologie; c'est à nous de nous adapter à la sienne, pour le conduire, en en suivant les étapes et le rythme, à l'épanouissement de sa personnalité définitive.

L'auteur loue la France de ne pas s'être engagée aussi avant que les Suisses, les Allemands et les Anglo-Saxons dans des innovations scolaires qu'il estime aventureuses. Il aurait dû ajouter les pays scandinaves et l'Italie qui, avant les autres, ont étendu à la nation entière les méthodes nouvelles d'enseigner. Et je ne parle pas des Etats de l'Est européen qui s'y hasardent. Des novateurs imprudents suggèrent, il est vrai, pas mal d'absurdes réformes. Tout ne fut pas aventureux cependant dans ces expériences; tout n'est pas faillite dans leurs résultats. Qui ne se félicite, en France, du splendide essor du scoutisme? Qui n'applaudit au succès du mouvement jociste? Or, les essais nouveaux ne sont que l'application à l'école des méthodes d'initiative, d'effort, de responsabilité, qui ont si brillamment réussi chez les scouts et les jocistes.

Il est de nombreux amis de la France qui regrettent pour elle et pour le

rayonnement de son influence cette abstention dont M. l'abbé Calvet la complimente. On s'étonne qu'elle s'obstine à conserver un régime scolaire dont les revues et les livres, sans excepter celui de M. Calvet, disent à l'envi qu'il est défectueux. Celui qui publia le Renouveau catholique dans la littérature contemporaine ne saurait, sans se déjuger, ne pas saluer avec allégresse l'annonce d'un pareil renouveau dans la pédagogie. Il semble tout indiqué que l'enseignement libre et l'Enseignement chrétien, moins ligotés par les règlements bureaucratiques que l'école officielle, offrent au contraire aux étrangers qui admirent et qui aiment la France un magnifique exemplaire d'une pédagogie bien adaptée aux besoins et aux « mentalités » d'aujourd'hui, ses solides traditions anciennes absorbant ce que l'épreuve a démontré utilisable et fécond dans la didactique des psychologues contemporains.

Celle-ci n'a pas usé, pour rajeunir, vivifier, la manière d'enseigner, d'un autre moyen que celui que préconise M. l'abbé Calvet lui-même pour renouveler la littérature sur l'enfant : « Il nous sera donné de pénétrer plus avant dans son monde et d'y faire quelques découvertes..., si nous savons nous libérer de nos préjugés et nous dépouiller, pour ainsi dire, quand nous voudrons comprendre l'enfant, de l'âme qui nous fait différents de lui. En somme, on pénètre dans le royaume de l'enfant comme on pénètre dans le royaume des cieux. Nisi efficiamini sicut parvuli... »

Concours de composition de l'Association « Semaine suisse »

A la suite de nombreuses demandes de la part de membres du corps enseignant au sujet de notre concours de composition Sport, jeux et travail national. Quels sont nos articles de sport et nos jouets de fabrication suisse? nous avons pu constater que, malgré tous les soins donnés à l'expédition des brochures, beaucoup d'instituteurs ne les ont pas reçues. Dans ces circonstances, nous étendons exceptionnellement le délai pour l'envoi des travaux à primer jusqu'au 21 février pour permettre à tous les instituteurs et toutes les institutrices de participer au concours. Ceux qui ne possèdent pas la brochure sur le concours voudront bien la demander au Secrétariat général de l'Association « Semaine suisse », à Soleure.

Association « Semaine suisse ».

A l'individualisme d'hier se substitue, par une lente et constante poussée, un étatisme, pour ne pas dire un collectivisme. L'ère de la liberté est terminée. C'est l'ère de l'égalité qui s'ouvre. Nos ancêtres mettaient les deux mots sur la même ligne. Ils avaient tort. Ce sont des mots inconciliables comme les concepts qu'ils représentent. Pour établir l'égalité, il faut supprimer la liberté. Le temps n'est pas loin où l'Etat, sous prétexte de permettre à tous les enfants de recevoir la même instruction, leur indiquera et leur imposera la carrière où ils doivent s'engager. Ni eux, ni leurs parents n'auront à souffler mot. Il les suivra dans la vie, fixera leur salaire, le nombre d'heures de travail qu'ils devront fournir, l'âge de leur retraite, et la somme dont ils pourront alors disposer annuellement. Il choisira leur épouse, par les certificats prénuptiaux dont on parle sans cesse. Il nommera leur médecin, construira leur maison, comme il commence à le faire. Que ne fera-t-il pas? Et de quelles commodités géométriques ne remplira-t-il pas leur existence? Dieu! que je plains les hommes du siècle qui naîtra! Mais que je voudrais savoir comment se terminera l'expérience dont nous apercevons aujourd'hui les débuts! P. GRELLET.